

 <p>RPI des Sources <i>à Altenach à Fulleren à Manspach à Orstzgen à Saint-Ulrich à Struth</i></p>	<p><b>COMPTE-RENDU</b> <b>1<sup>er</sup> CONSEIL D'ÉCOLE</b> 4 novembre 2025</p>	<p><b>RPI des Sources</b> <b>ce.0680459e@ac-strasbourg.fr</b> École de Manspach 03 89 25 17 12 École de Fulleren 03 89 07 29 20 École d'Altenach 09 66 95 18 71 École de Struth 03 89 25 00 37</p>
---	--	--

Présents :

Sébastien Klein, directeur du RPI  
Sylvie Philipp, enseignante  
Alexandra Friehe, enseignante  
Gwendoline Frey, enseignante  
Audrey Schleiffer, déléguée de parent titulaire  
Caroline Ettlin, déléguée de parent titulaire  
Véra Fricker, déléguée de parent titulaire  
Emilie Clory, déléguée de parents suppléante  
Mathieu Piredda, délégué de parents suppléant  
Marie Meister, présidente du SIS  
Jean-Jacques Mathieu, vice-président du SIS  
Nathalie Verrier, 1ère adjointe au maire de Manspach  
Marc Parent, maire de Saint-Ulrich  
Régis Ettlin, président de l'association TREMA

Anne Eschenbrenner, enseignante,  
Lydie Wiest, enseignante  
Bénédicte Wamster, enseignante  
Elodie Denhez, ATSEM  
Marina Peduzzi, déléguée de parent titulaire  
Lena Brun, déléguée de parent titulaire  
Marie-Claire Delannoy, déléguée de parent titulaire  
Santana Clory, déléguée de parents suppléante

Daniel Dietmann, maire de Manspach  
Jean-Luc Lamère, maire d'Altenach  
Patrick Clory, maire de Fulleren

Absents excusés :

Céline Vidal-Olivier, IEN Altkirch  
Alice Checa, enseignante  
Ida Viron, ATSEM  
Martine Schwartzentruber, ATSEM

Salomé Reichlin, enseignante  
Marie De Abreu, ATSEM

Le directeur M Klein ouvre ce conseil d'école à 20h en excusant les personnes nommées ci-dessus.

Partie institutionnelle

**• Tour de table, résultat des élections de délégués de parents d'élèves et installation du conseil d'école, rappel de son fonctionnement.**

M Klein remercie les parents délégués élus pour leur implication dans le conseil d'école.  
Après que chaque personne s'est présentée, M Klein donne les résultats des élections des délégués de parents d'élèves : 165 personnes ont participé au vote sur les 203 inscrits soit 81,3%. Ce chiffre est quasi équivalent à celui de l'an passé (82,1%). Il faut cependant noter que 24 des 165 bulletins ont été déclarés nuls pour cause d'annotations (noms entourés, barrés, inscriptions diverses). Cela est pourtant bien précisé dans les consignes de vote, et cela représente quand même 14,5% des votes exprimés.

Mme Fricker fait remonter que certains parents ont trouvé que les consignes de vote n'étaient pas claires. Ce sont pourtant les consignes officielles délivrées par l'académie. M Klein y sera attentif l'an prochain. Il n'y avait qu'une seule liste de candidats donc les 6 places de titulaires et 3 places de suppléant(e)s ont été attribuées.

Sont donc titulaires : Schleiffer Audrey, Peduzzi Marina, Ettlin Caroline, Brun Lena, Fricker Véra et Delannoy Marie-Claire. Les suppléant(e)s sont Clory Emilie, Clory Santana et Piredda Mathieu.

M Klein rappelle les prérogatives du conseil d'école et notamment qui sont les personnes qui ont le droit de vote lors des prises de décisions.

Pour rappel : vous pouvez contacter les délégué(e)s de parents d'élèves par mail à l'adresse

**[delegates.rpidessources@hotmail.com](mailto:delegates.rpidessources@hotmail.com)**

- **Approbation du compte rendu du conseil d'école du 24 juin 2025.**

Le compte-rendu du conseil d'école du 24 juin 2025 est validé à l'unanimité.

- **PPMS attentat intrusion et risque majeur, exercices incendie.**

Un exercice PPMS attentat/intrusion a été réalisé dans les écoles le vendredi 3 octobre 2025. Les élèves se sont cachés en silence pendant 5 minutes puis ont évacué les locaux dans le calme et le silence vers les lieux de repli prévus (mairies).

Une modification de cet exercice est à prévoir : il faudra soit évacuer, soit se cacher, mais pas les deux.

Un exercice PPMS risque majeur (tremblement de terre) sera organisé lors du 2<sup>e</sup> trimestre.

Le premier exercice d'évacuation incendie a lui aussi été organisé le vendredi 12 septembre 2025.

Comme prévu par le protocole, ce premier exercice a une vocation pédagogique : les élèves et les enseignants sont prévenus, on explique au préalable aux élèves la marche à suivre. Tout s'est très bien déroulé dans l'ensemble sur tous les sites, l'évacuation a été faite partout en moins de 40 secondes.

Le 2<sup>e</sup> exercice sera inopiné pour les élèves mais les enseignants seront prévenus (2<sup>e</sup> trimestre).

Le 3<sup>e</sup> exercice sera organisé de manière totalement inopinée pour tous (3<sup>e</sup> trimestre).

- **Approbation de la modification du règlement intérieur sur le point concernant la justification par les parents d'une absence de leur enfant.**

Ancienne formulation :

*L'indication précise du motif d'absence doit être communiquée au directeur ou à l'enseignant dès le début de la classe à l'école où se rend l'enfant afin de s'assurer de sa sécurité.*

Nouvelle formulation proposée :

*Afin de sécuriser l'arrivée des élèves à l'école dans leur classe respective, il est demandé impérativement aux parents d'excuser les enfants absents avant 9h pour une absence du matin ou 14h30 pour une absence de l'après-midi, en appelant obligatoirement l'école de l'enfant. Passé ce délai, et dans la mesure du possible, l'enseignant de la classe appellera les responsables de l'élève pour avoir une justification de l'absence.*

Ce point est porté aux votes des membres du conseil d'école et est approuvé à l'unanimité des votants.

Le règlement modifié sera envoyé aux familles par mail.

## Partie pédagogique

### • Les effectifs en date du 4 novembre 2025.

La rentrée s'est déroulée avec 131 élèves inscrits. Il y a un départ prévu aux prochaines vacances scolaires. Les effectifs sont à ce jour les suivants :

PS	14
MS	18
GS	15
<b>Total maternelle</b>	<b>47</b>

CP	9
CE1	24
CE2	18
CM1	15
CM2	18
<b>Total élémentaire</b>	<b>84</b>

**Total : 131 élèves**

La répartition des classes est actuellement la suivante :

<b>Répartition par classe</b>		
PS/GS	Mmes Philipp et Frey	8+15=23
PS/MS	Mmes Wiest et Frey	6+18=24
CP/CE1	Mme Eschenbrenner	9+12=21
CE1/CE2	M KLEIN et Mme Reichlin	12+9=21
CE2/CM1	Mme Friehe	9+10=19
CM1/CM2	Mme Wamster	5+18=23

A noter que :

- Mme Wiest est à temps partiel et complétée les jeudis par Mme Gwendoline Frey.
- Mme Philipp est à temps partiel et complétée les lundis par Mme Gwendoline Frey.
- M Klein est déchargé à 50% et complété les jeudis et vendredis par Mme Salomé Reichlin.

En vue de la prévision des effectifs de la rentrée 2026 qui devrait avoir lieu courant décembre 2025, Mme la présidente du SIS a communiqué le nombre d'enfants nés en 2023 dans les villages du RPI et donc susceptibles de rentrer en petite section à la rentrée 2026 : il y a 18 enfants nés en 2023 (et 15 nés en 2024) dans les 6 villages du RPI. Pour rappel, tous ces enfants ne seront pas inscrits en petite section chez nous à la rentrée 2026 car il y en a toujours qui vont en bilingue, ont une dérogation ou déménagent d'ici là.

### • Protocole en cas d'absence d'un enseignant.

M Klein rappelle que le protocole en place dans le RPI est le suivant (il a été rajouté le cas des élèves d'élémentaire habitant hors RPI) :

*En cas d'absence d'un enseignant et si aucun remplaçant n'est disponible, le protocole suivant s'appliquera : - pour la première demi-journée d'absence : les élèves restent dans leur classe sous la surveillance de l'autre enseignant ou de leur ATSEM. Les parents seront prévenus par mail et/ou téléphone de l'absence non*

remplacée de l'enseignant(e) et pourront venir chercher ou faire chercher leur enfant par une personne autorisée si cela est possible.

- à partir de la deuxième demi-journée d'absence :

\* en cas d'absence d'un enseignant de classe élémentaire (Fulleren ou Manspach) les enfants sans solution de garde rejoindront l'école de leur village d'origine. Les enfants habitant Saint-Ulrich se rendront à l'école d'Altenach et ceux habitant Mertzen iront à l'école de Strueth. Les enfants venant d'un village hors du RPI se rendront dans l'école géographiquement la plus proche de leur domicile.

\* en cas d'absence de l'enseignante de la classe maternelle d'Altenach, les enfants se rendront à l'école maternelle de Strueth. Et inversement, en cas d'absence de l'enseignante de la classe maternelle de Strueth, les enfants se rendront à l'école maternelle d'Altenach.

Par le passé, certains parents n'ont pas respecté ce protocole, estimant apparemment que leur enfant scolarisé en élémentaire n'avait pas à passer l'après-midi en maternelle.

M Klein tient à rappeler 2 choses :

- Les élèves d'élémentaire qui passent l'après-midi en maternelle vivent une expérience très enrichissante lors de la cohabitation avec les plus petits.

- Le respect du protocole est impératif afin de savoir exactement où les élèves présents se trouvent.

**Il est donc demandé aux parents de respecter ce protocole à la lettre.**

Mme Delannoy pose la question de savoir si, en cas d'absence de longue durée, les élèves d'élémentaire sont obligés d'aller dans une classe de maternelle (selon le protocole), cela entraînant un retard dans les apprentissages.

M Klein répond que le protocole propose une solution de garde aux familles et que l'enseignante qui accueille (que ce soit en élémentaire ou en maternelle) n'est pas tenue de proposer un enseignement adapté au niveau scolaire des élèves accueillis. Il n'y a donc pas possibilité de déroger au protocole.

#### • Sorties scolaires et projets de classes.

- Classe de PS-GS :

Mme Philipp a déposé un projet AEICST intitulé « le petit bois des curieux » en partenariat avec la MNS et la commune d'Altenach. Cette dernière a nettoyé un petit terrain boisé pour permettre aux enfants de découvrir la nature, les petites bêtes, le développement durable... Avec la Maison de la Nature du Sundgau, il y aura des séances sur site mais aussi en classe. La zone en partie humide comporte une mare qui permettra d'étudier le milieu aquatique. Un sentier pieds nus et une cabane en saule sont aussi au programme (cet espace sera pérennisé et utilisé sur plusieurs années). Une première séance a eu lieu le 7 octobre afin de découvrir le site et collecter des « petits trésors » qui ont été ramenés et installés à l'école. Si le projet est validé par l'académie, il recevra une subvention de 720€. L'association TREMA s'est aussi engagée à subventionner le projet à hauteur de 400€. Mme Philipp exprime ses remerciements à tous les acteurs de ce projet.

Dans le cadre de la semaine du goût, les élèves ont cuisiné une soupe de légumes du potager scolaire (surtout des potirons). Magali, du magasin « le terroir de Marc » à Illfurth, est venue animer une séance de présentation de différents fromages suivie d'une dégustation.

Le vendredi 7 novembre, la classe ira avec celle de Strueth au cinéma dans le cadre du festival Augenblick pour visionner une série de courts-métrages en allemand intitulée « Tous copains ».

Pour fêter la St Martin le 11 novembre, les élèves fabriqueront des lanternes.

- Classe de PS-MS :

Mme Wiest poursuit son projet d'école du dehors avec une sortie toutes les 3 ou 4 semaines (la première ayant eu lieu le vendredi 17 octobre).

Pour la semaine du goût, les élèves ont goûté des pommes et des coings, crus ou en compote. Ils ont aussi cuisiné une soupe « au caillou » avec des légumes fournis par les parents, qu'ils en soient remerciés. Il y a aussi eu la même animation sur les fromages qu'à Altenach. Enfin, ils ont confectionné un cake au potiron qui a été dégusté lors de la sortie en forêt.

Les élèves participeront en mai à une classe d'eau via l'agence de l'eau Rhin-Meuse (la réponse pour la subvention sera connue en janvier). Un complément de subvention a été demandé à TREMA, au SIS ainsi qu'au Lions Club d'Altkirch. Cela se conclura par une exposition à la médiathèque d'Altkirch en juin (plus de détails au prochain conseil d'école).

- Classes de CP/CE1 et CE1/CE2 :

Dans le cadre de la semaine du goût, les élèves ont participé à différentes animations :

- Visite de la chèvrerie de Hagenbach le 14 octobre : c'était la première fois que Dylan Boesch accueillait des scolaires, et malgré un certain stress ressenti, les élèves ont appris plein de choses intéressantes. Ils ont pu assister au moulage des fromages. A l'issue de la visite, ils ont pu déguster des fromages frais et de la tomme.

- L'achat de fromage sur place a permis de réaliser des ateliers culinaires le 16 octobre : un crumble tomme/potiron et une pumpkin pie ont été réalisés.

Le vendredi 7 novembre, les classes iront au cinéma dans le cadre du festival Augenblick pour visionner un film en allemand intitulé « Lucy ist jetzt Gangster ».

Un projet de réécriture de conte est prévu cette année avec un auteur, financé par le TER et la ComCom. Ce conte sera sûrement sonorisé grâce au matériel de captation sonore subventionné par le TER.

Un pique-nique « zéro déchet » sera organisé en fin d'année.

- Classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 :

La classe de Mme Wamster a participé au cross du collège de Dannemarie le 17 octobre.

Dans le cadre de la semaine du goût, les 2 classes ont bénéficié de l'animation découverte et dégustation de fromages par Magali, du magasin « le terroir de Marc » à Illfurth. Elle reviendra avant Noël pour un atelier de comparaison entre les fromages fermiers et industriels.

Le 17 novembre, les classes iront au cinéma dans le cadre du festival Augenblick pour visionner un film en allemand intitulé « Lucy ist jetzt Gangster ».

Un projet intitulé « le devenir de nos déchets » a été lancé avec la MNS sur 4 jours pour chaque classe.

Les 6 et 7 novembre, séances en classe sur les emballages, les déchets et leur traitement.

Les 13 et 14 novembre, séances en classe sur l'empreinte carbone des emballages alimentaires.

les 20 et 21 novembre, séances à la MNS sur le gaspillage alimentaire en cuisine.

En avril 2026, séances bilan à la MNS (dates à définir).

Ce projet représente un budget de 1300€ par classe, avec une subvention de TREMA à hauteur de 400€/classe.

En mars 2026, les deux classes participeront au concours de dessin organisé par le Crédit Mutuel.

En période 3, une éducatrice sportive viendra tous les vendredis après-midi pour animer des séances d'unihockey avec les deux classes.

#### • Enseignement de la natation.

Un créneau nous a été attribué à la piscine de Delle, le mardi de 10h20 à 10h55 dans l'eau, pour 11 séances entre le 9 septembre et le 12 décembre. Ce sont les 2 classes de Manspach qui bénéficient de l'enseignement de la natation. La Piscine de Delle a modifié sa manière de fonctionner (maintenant c'est par période, avant c'était par semestre). Cela diminue le nombre de séances par rapport aux autres années

d'autant plus que le mardi 11 novembre est férié et que la dernière semaine avant les vacances, la piscine est en maintenance. Nous verrons bien si cela a un impact sur les résultats aux tests finaux...

Les enseignants remercient le SIS des Sources pour le financement de ces séances d'apprentissage de la natation (piscine et transport).

## **Partie fonctionnement de l'école**

### **• Les travaux du SIS.**

La présidente Mme Meister rappelle les 4 grands axes de travail du SIS :

- les ressources humaines : 4 ATSEM, 2 animatrices pour l'accueil du matin, une secrétaire.
- le financement du fonctionnement des 6 classes : matériel scolaire, manuels, fournitures... mais aussi la piscine, le transport scolaire des sorties de fin d'année, le cadeau de Noël aux élèves.
- l'investissement : matériel informatique, mobilier.
- l'organisationnel : l'accueil du matin, l'inscription des futurs élèves de PS, le ramassage scolaire, le service minimum d'accueil en cas de grève des enseignants (à partir de 2 classes en grève, 7 élèves accueillis en septembre).

Les 6 communes participent au budget en fonction du nombre d'enfant scolarisés, de la taille et du revenu d'imposition de chaque village. Ainsi, le SIS a pu mettre en place l'accueil du matin, ce qui a permis de soutenir les effectifs des classes. De 5 élèves au départ, il y a actuellement 13 à 14 élèves en moyenne chaque matin.

Mme Meister transmet la demande de voir tous les élèves inscrits sur le portail de FLUO, qui gère le ramassage scolaire, afin qu'ils soient assurés lorsqu'ils prennent le bus (M Klein avait envoyé un mail en ce sens à la rentrée). Elle invite les familles à lui faire remonter d'éventuels problèmes par mail à l'adresse [sis.les.sources@gmail.com](mailto:sis.les.sources@gmail.com)

### **• Le budget OCCE et les actions de l'association TREMA**

Le bilan comptable de l'OCCE montre un déficit de 657,28€ sur l'année scolaire 2024/2025, les dépenses ayant été un peu plus importantes que l'année précédente. Le solde en banque était de 12165,69€ au 1<sup>er</sup> septembre.

Mme Wiest rappelle que de nouveaux frais bancaires ont été mis en place par la banque sur les dépôts de chèques et d'espèces. Cela a représenté 53€15 depuis le début 2025. Des solutions de paiement via smartphone sont à l'étude, mais cela compliquera le travail de mandataire. Le paiement en espèce est donc à privilégier pour le moment pour tout paiement à la coopérative scolaire.

M Ettlin, président de TREMA, indique que l'association pourrait éventuellement encaisser les paiements puis les reverser à la coopérative scolaire car, pour le moment, ils ne sont pas soumis à ces nouveaux frais.

La coopérative scolaire lancera le 7 novembre ses deux ventes de fin d'année à savoir les traditionnels calendriers scolaires ainsi qu'une nouveauté pour Noël : un chevalet de recettes de cuisine. Toutes les informations à ce sujet seront transmises par mail aux familles très rapidement par M Klein.

La parole est ensuite donnée à M Ettlin qui présente les actions de TREMA, l'association de parents d'élèves de nos 6 villages :

- La première vente de fromages a eu lieu avant les vacances de la Toussaint et a été à nouveau un grand succès.
- L'AG de l'association aura lieu le samedi 29 novembre à 10h30 à la salle communale d'Altenach. Toutes les familles ont reçu un flyer d'invitation via le cahier de liaison des aînés. Venez nombreux !

- Un versement de 1500€ pour la coopérative scolaire a eu lieu comme tous les ans à la rentrée (250€/classe). TREMA participe au financement des différents projets de classe selon ses possibilités, soit 400€/classe. Il est également prévu le financement des sorties de fin d'année, des goûters de St Nicolas ainsi que des sapins de Noël dans chaque école.
- Une deuxième vente de fromages est prévue pour le samedi 14 février, juste avant les vacances d'hiver. Le bon de commande sera transmis aux familles mi-janvier, il sera aussi distribué dans les communes pour toucher un maximum de gens.
- Une kermesse sera organisée fin juin.

• **Les évènements importants à planifier pour cette année scolaire.**

Le Saint Nicolas passera éventuellement dans les classes le vendredi 5 décembre selon ses disponibilités. De la même manière, le Père Noël est incertain, son planning étant de plus en plus chargé.

Avec le maintien de Vigipirate au niveau maximal, aucune cavalcade ne sera organisée par l'école. Une organisation par TREMA est en réflexion.

Enfin, l'organisation d'une kermesse à la fin de l'année scolaire est validée pour le vendredi 26 juin 2026. Il faudra prévoir une réunion de préparation fin mars 2025 (le mardi 24 mars est proposé, en attente de validation par M Parent pour la disponibilité de la salle du conseil à St-Ulrich).

• **Visite du collège par les CM2 et de la classe de CP par les élèves de GS en fin d'année scolaire**

Mme Wamster précise que le collège de Dannemarie n'avait pas organisé de visite en 2025. Elle s'engage à visiter les collèges de Dannemarie et de Seppois si cela est proposé par ces établissements.

La visite de la classe de CP par les élèves de GS est à l'étude en matière d'organisation.

Pour finir, M Klein indique les dates des deux prochains conseils d'école :

2<sup>e</sup> conseil d'école le mardi 10 mars 2026 à 20h dans la salle communale d'Altenach.

3<sup>e</sup> conseil d'école le mardi 23 juin 2025 à 20h dans la salle communale de Manspach.

**M Klein clôt la séance à 22h10 en invitant les personnes présentes à partager un moment convivial à l'issue de ce conseil d'école.**

Sébastien KLEIN  
Le directeur



Lydie WIEST  
La secrétaire de séance

